



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Compte rendu du CHS-CT du 30 septembre 2021.

Après l'approbation du PV du précédent CHS-CT, le président a fait le **point sur la situation Covid 19**. À ce jour, 111 collègues sont en télétravail sur le département (en général 1 jour par semaine). Depuis le début de la crise sanitaire, 18 agents ont été testés positifs au Covid 19 mais aucun n'a développé une forme grave du virus. 26 agents ont été cas contacts. 11 agents ont été 5 jours sur 5 en télétravail ; certains ont repris, d'autres non.

Le médecin de prévention (MP) a indiqué que la circulaire du 9 septembre 2021 a reclassé les personnels vulnérables en deux catégories : d'un côté les agents sévèrement immunodéprimés et de l'autre les agents moins sévèrement immunodéprimés. Le MP estime que les agents du département concernés sont dans cette deuxième catégorie. Il va tous les recevoir prochainement et demande, dans la mesure du possible, qu'ils aient un bureau individuel ou des séparateurs, d'organiser les rotations avec les autres agents en télétravail, de nettoyer quotidiennement leurs postes et d'avoir 2 masques chirurgicaux par jour. Ils sont appelés à revenir en présentiel progressivement d'ici la fin de l'année. Le MP rappelle que c'est au médecin traitant d'indiquer dans quelle catégorie l'agent se situe, sa responsabilité entrant en jeu.

A propos des mesures de prévention, un message des agents de prévention membres du CHS-CT sera prochainement envoyé. Il y a un **relâchement généralisé dans l'application des gestes barrières et des mesures sanitaires élémentaires** qui peut mettre la santé des agents en jeu. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) demande la plus grande vigilance lors de la pause méridienne où il y a un très grand relâchement. Le président du CHS-CT confirme également que les marguerites seront recensées et que progressivement elles seront réaménagées avec des bureaux plats.

L'ordre du jour a ensuite conduit à évoquer la note sur les **exercices d'évacuation** en période Covid, à faire le point sur les exercices d'évacuations réalisés sur la DDFIP et plus particulièrement à Espalion. L'ISST rappelle que la prévention doit se poursuivre même en période de crise sanitaire. Il ne faut pas attendre les exercices d'évacuation avec les nouveaux arrivants, en leur indiquant dès leur arrivée le positionnement des extincteurs, des boutons d'arrêts, des évacuations... Un point doit être réalisé avec les guide-files et serre-files suite aux retraites, mutations et télétravail. De manière générale, on peut dire que la prévention incendie est bien installée sur le département de l'Aveyron.

L'ISST a ensuite présenté le compte rendu de la **visite de poste à la Trésorerie Hôpital de Rodez**. Il ne s'agit pas d'un bâtiment domanial et avoir accès aux comptes rendus des différentes vérifications périodiques de l'hôpital, qui est le gestionnaire du site, est difficile. Le rapport de l'ISST est comme toujours très complet. Il a relevé une forte concentration d'archives et du coup un encombrement trop important. Un bureau comprenait 4 agents alors que 3 est un maximum. S'il y avait une cohérence professionnelle, ce n'était pas tenable et

l'organisation a été revue. De manière générale la DDFIP a répondu à une large partie des remarques de l'ISST (mopieur à la caisse, vérifications des extincteurs, pose des BAES...).

Les derniers **crédits** ont été engagés. Il a fallu sélectionner dans les dépenses car le budget disponible restant était inférieur aux propositions de dépenses. Deux mollettes sur portes seront achetées pour le CFP de Rodez et la DDFIP (809€), 6 lampadaires (3120€), 8 repose-pieds télescopiques (1400€), le nettoyage des locaux du CFP de Saint-Affrique (2784€), la vérification triennale amiante (640€), des pneus pour l'EDR (100€), un fauteuil assise courte (300€), un fauteuil avec soutien lombaire (800€) et un coussin galette physiomat (40€). D'autres dépenses sont reportées. Soit elles pourront être réalisées si Bercy débloque les 6 % de réserve, chose qu'elle n'a pas fait les années précédentes..., soit elles seront représentées lors des futurs CSA.

Un **point immobilier** a été fait sur le département. Les fenêtres du 8 Mai à Rodez ne pourront être remplacées que partiellement à cause de l'augmentation du coût des matières premières de 25 % alors que l'enveloppe budgétaire est fixe. Seront priorisées la façade nord, le dernier étage sud et le SPFE. Sur le CFP de Rodez, une étude sur l'accueil et la sécurisation des couloirs-escaliers est en cours. Un parking à vélo sécurisé à droite du bâtiment va être aménagé. A Decazeville, le 3^e étage de la Tour Cabrol (étage sous le SGC actuel) va être rendu et une salle va être louée en bas de la Tour au Crédit Agricole (elle fera office de salle de réunion pour le futur Centre de Contact et de bureau pour les CDL). Au CFP de Millau, il va y avoir un jeu de chaises musicales : la Trésorerie Hôpital ira dans l'actuel SPF, le SIP dans l'actuelle Trésorerie, le SIE ne bougera pas et le SDIF regroupera les locaux actuels du SIP et CDIF. A Saint-Affrique, le nouveau bâtiment administratif municipal n'arrivera pas avant 2023-2024. Du coup le futur SGC sera positionné sur le SIP et la Trésorerie actuels. Un accueil commun sera mis en place côté rue avec 2 agents pour la réception SIP.

Les **questions diverses** ont porté notamment sur la problématique de l'accueil avec la réduction des ouvertures qui créent beaucoup de violence verbale de la part du public, très tendu. Une assistante sociale a été nommée et entrera en fonction le 1^{er} octobre. Les visites médicales périodiques (tous les 5 ans ont repris) et commencent par celles qui auraient dû être faites en 2020. Enfin un dernier point a été fait sur la Trésorerie de Millau où il n'y a plus de chef de poste depuis plusieurs mois, l'adjointe présente ne pouvant pas l'impossible. Un service en plus qui sera restructuré au 1^{er} janvier avec tout le stress et l'incertitude que cela rajoute sur les épaules de tous les agents.

FO-DGFIP 12 regrette que, durant cette mandature de 4 ans qui se terminera en fin d'année par l'élection du futur CSA (qui remplacera le CTL et le CHS-CT), l'organisation syndicale majoritaire, qui détient le secrétariat de cette instance, n'a initié aucune visite de poste dans le département par les membres du CHS-CT, malgré nos demandes. Et pourtant il y avait matière, surtout en période NRP... Lors du mandat précédent, FO-DGFIP 12 avait le secrétariat du CHS-CT, et comme la CGT auparavant, des visites avaient été régulièrement organisées. Comme quoi, il ne suffit pas d'être le plus gros pour être au plus proche des préoccupations de tous les agents...



Les représentants FODGFIP-12.